



**[CLIQUEZ SUR LA PHOTO POUR LA VIDEO 1 DU LANCEMENT OFFICIEL DE LA CAMPAGNE DU "OUI"](#)**

Un constat doit être relevé : tous les intellectuels malgaches qui naviguent dans les eaux salement troublés de la politique politicienne sont des imbéciles égoïstes qui trompent leur monde et se trompent eux-mêmes.

En matière de Constitution, tous n'ont pas la moindre once d'honnêteté intellectuelle pour rappeler l'Histoire. Je ne suis pas aussi diplômé que le messire Raymond Ranjeva mais je peux vous révéler des vérités historiques.



**[CLIQUEZ SUR LA PHOTO POUR LA VIDEO 2 DU LANCEMENT OFFICIEL DE LA CAMPAGNE DU "OUI"](#)**

Ainsi, de la fameuse première constitution de la première république de Madagascar. Il s'agissait d'un copié-collé de celle de la Vè république de Charles de Gaulle. Cette dernière a été soumise à referendum, en France, le 28 septembre 1958. A Madagascar, à l'époque, a-t-on sensibilisé le peuple malgache ? Ce qu'en dit l'Histoire : Le 16 octobre 1958, une Assemblée

constituante et législative, présidée par Norbert Zafimahova (le père de Serge du Cnosc) a vu le jour afin d'élaborer la nouvelle Constitution. Le 29 avril 1959, la Constitution de la République malgache est adoptée et le 26 juin 1960, Madagascar proclame son indépendance.

Où est le peuple dans tout ça, au courant de rien, alors que la première phrase du préambule est : « Le peuple malagasy souverain » ? Souverain de quoi ? De l'indigénat ? Par ailleurs, il existe une différence énorme entre adoptée et votée.



**[CLIQUEZ SUR LA PHOTO POUR LA VIDEO 3 DU LANCEMENT OFFICIEL DE LA CAMPAGNE DU "OUI"](#)**

Jusqu'en avril 2007, cette Constitution a été toilettée cinq fois par tous les présidents successifs pour étancher leur soif de pouvoir et raffermir celui-ci.

**Le référendum du 21 décembre 1975** donna naissance une seconde république intitulée démocratique mais, dans la pratique, ce fut le marxisme teinté du douché de Kim il Sung et d'un petit livre rouge copié chez Kadhafi. Le peuple a-t-il été sensibilisé ? Non. Didier Ratsiraka, issu du Directoire militaire, après l'assassinat du colonel Ratsimandrava est arrivé au pouvoir sans même avoir été élu. Avec une Charte de la révolution socialiste.

**Le referendum du 19 août 1992** permis d'asseoir Zafy Albert comme Président de la Haute autorité de l'Etat. Qui s'en souvient ?

**Le referendum du 17 septembre 1995** permis au président Zafy de nommer directement le Premier ministre. Mais cela ne l'empêchera pas d'être... empêché.

**Le referendum du 15 mars 1998 a permis à l'Amiral Ratsiraka, de retour aux affaires, d'enlever la motion d'empêchement présidentiel, à la barbe et au nez du peuple « souverain ».**

**Le referendum du 4 avril 2007 a permis à Marc Ravalomanana, réélu en décembre 2006, de mener le pays à sa guise grâce à une petite phrase ignorée du peuple. Quinze jours avaient été donnés au peuple « souverain » mais sans texte en malgache. Pourquoi cet énième referendum constitutionnel d'avril 2007 à votre avis ?**



**[CLIQUEZ SUR LA PHOTO POUR LA VIDEO 4 DU LANCEMENT OFFICIEL DE LA CAMPAGNE DU "OUI"](#)**

Question : durant tous ces referendums, ces présidents et leurs séides ont-ils demandé l'aval de la Communauté internationale ? Non ! Ils ont tous pris une décision unilatérale sans consulter quiconque au préalable. A présent, c'est le principe de la souveraineté de la nation malgache qui prime. Et c'est une chance pour les Malgaches de décider enfin, et réellement, de leur avenir. Alors, pourquoi ces trois mouvances en errance sinon en perdition, crient-ils au loup, actuellement ?





**[CLIQUEZ SUR LA PHOTO POUR LA VIDEO 6 DU LANCEMENT OFFICIEL DE LA CAMPAGNE DU "OUI"](#)**

Pour pallier à cette carence intentionnelle, l'actuel pouvoir de transition, présidé par Andry Rajoelina, a axé ses efforts pour faire connaître au maximum ce projet de constitution menant vers la IV<sup>e</sup> république. Ainsi, déjà, la campagne durera 45 jours. Des comités de soutien du « Oui » et du « Non » ont été autorisés par la Ceni (Commission électorale nationale indépendante). Ces comités ont droit à un temps de parole égal dans les medias audiovisuels publics qui, chaque jour, lisent cinq articles en malgache. Enfin, des milliers d'exemplaires d'un tirage spécial où l'on peut lire le texte -en malgache et en français, s'il vous plaît-, sont distribués à titre gratuit depuis le 2 octobre, à travers tout Madagascar. Et des campagnes de sensibilisation auront lieu dans les régions. Du jamais vu à Madagascar.

